

**ASSOCIATION DE LUTTE POUR LA PROMOTION DES  
INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT**

**- ALIDé -**

**RAPPORT GENERAL DES AUDITEURS EXTERNES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS  
AU 31 DECEMBRE 2007**

**VERSION DÉFINITIVE**

Juin 2008

---


***Cabinet STATECO - Bureau D'Etudes***

<p><b>STATECO</b> <i>Cabinet d'Audit - d'Expertise comptable et de Conseils</i></p>		<p>08 B.P.319 Tél. (229) 21 33 54 65 Fax : (229) 21 33 08 21 INSAE : 2978 322 565 342 E - mail : <a href="mailto:stateco@intnet.bj">stateco@intnet.bj</a> Cotonou (BENIN)</p>
---	---	---

# SOMMAIRE

	<b>Pages</b>
<b>OPINION</b>	<b>3</b>
<b>ETATS FINANCIERS</b>	<b>4</b>
Situation patrimoniale Actif	5
Situation patrimoniale Passif	6
Etat de formation du résultat	7
<b>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</b>	<b>8</b>
Présentation de ALIDé	9
Résumé des principales conventions comptables	10
Analyse des postes de la situation patrimoniale	12
Analyse des comptes de l'état de formation du résultat	24

# **Cabinet STATECO - Bureau D'Etudes**

<p><b>STATECO</b> <i>Cabinet d'Audit - d'Expertise comptable et de Conseils</i></p>		<p>08 B.P.319 Tél. (229) 21 33 54 65 Fax : (229) 21 33 08 21 INSAE : 2978 322 565 342 E - mail : <a href="mailto:stateco@intnet.bj">stateco@intnet.bj</a> Cotonou (BENIN)</p>
---	---	---

## **MESSIEURS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES INITIATIVES DE DEVELOPPEMENT (ALIDé)**

### **RAPPORT GENERAL DES AUDITEURS EXTERNES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2007**

Messieurs,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à l'audit des états financiers au 31 décembre 2007 de ALIDé, présentés aux pages 5,6 et 7 du présent rapport, lesquels ont été préparés suivant les principes comptables énoncés aux pages 10 et 11.

Nous avons pour mission de formuler une opinion sur ces états financiers à la lumière des résultats de nos vérifications .

#### **I. ETENDUE DE LA MISSION D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes de révision internationales; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Conformément aux termes de référence, et en accord avec les normes internationales d'audit, nos travaux ont notamment porté sur les points suivants :

- l'examen de l'organisation de l'association ALIDé ;
- le contrôle de l'application des recommandations issues des audits antérieurs ;
- la vérification de la mise en oeuvre cohérente du système de gestion des crédits ;
- l'évaluation du système comptable et la procédure financière mise en place ;
- la vérification de la définition d'une politique appropriée d'abandon de créances irrécouvrables ;
- la vérification des provisions pour créances douteuses ;
- l'examen du contrôle interne ;
- le contrôle des états financiers au 31/12/2007.

Nous estimons que nos diligences étaient de façon raisonnable notre opinion exprimée ci-après .


## II. OPINION

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2007 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement (ALIDé) à la fin de cet exercice .

Sans mettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que la pérennité de l'association ALIDé pourrait être compromise si des actions ne sont pas engagées pour :

- Revoir le système d'évaluation et les contours juridiques des garanties offertes par les promoteurs, bénéficiaires de crédits ;
- Faire le suivi extra comptable des intérêts liés aux crédits en souffrance conformément à l'article n°4 de l'instruction n°4 et l'article n°3 de l'instruction n° 5 de la loi PARMEC.

Cotonou, le 01/06/2008

  
**Ramanou BADAROU**  
 Expert Comptable Diplômé

3

# **ETATS FINANCIERS**

## SITUATION PATRIMONIALE – ACTIF

	NOTES	EXERCICE 2007			EXERCICE 2006
		BRUT	AMORT./ PROV	NET	
<b><u>Opérations avec les inst. fin. &amp; ass.</u></b>	<b>3.1.1</b>	<b>61 479 698</b>		<b>61 479 698</b>	<b>38 571 843</b>
- Caisses		2 897 964		2 897 964	1 097 241
- Banques		55 081 734		55 081 734	37 474 602
- Dépôts et garanties constitués		3 500 000		3 500 000	
<b><u>Opérations avec les memb.ou bénéf.</u></b>	<b>3.1.2</b>	<b>521 794 044</b>	<b>5 771 514</b>	<b>516 022 530</b>	<b>281 606 224</b>
- Crédits sains		505 488 040		505 488 040	274 759 031
- Créances rattachées		6 313 409		6 313 409	2 698 864
- Créances en souffrance		9 992 595	5 771 514	4 221 081	4 148 329
<b><u>Opérations diverses</u></b>	<b>3.1.3</b>	<b>8 839 113</b>		<b>8 839 113</b>	<b>9 349 587</b>
- Débiteurs divers		492 500		492 500	1 059 000
- Comptes de régularisation		8 346 613		8 346 613	8 290 587
<b><u>Immobilisations</u></b>	<b>3.1.4</b>	<b>75 843 712</b>	<b>24 543 128</b>	<b>51 300 584</b>	<b>42 266 629</b>
- Dépôt et cautionnements		1 170 600		1 170 600	1 065 000
- Immobilisations incorporelles		14 656 523	10 325 575	4 330 948	9 629 982
- Immobilisations corporelles		60 016 589	14 217 553	45 799 036	31 571 647
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>667 956 567</b>	<b>30 314 642</b>	<b>637 641 925</b>	<b>371 794 283</b>

## SITUATION PATRIMONIALE – PASSIF

	NOTES	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006
<b><u>Opérations avec les inst. financières et ass.</u></b>	<b>3.2.1</b>	<b>125 691 986</b>	<b>22 856 224</b>
- Emprunts		35 431 986	22 559 570
- Ressources affectées		90 260 000	296 654
<b><u>Opérations avec les membres ou bénéficiaires</u></b>	<b>3.2.2</b>	<b>233 751 356</b>	<b>154 528 226</b>
- Dépôt à vue		174 172 926	124 034 386
- Autres dépôts		59 578 430	30 493 840
<b><u>Opérations diverses</u></b>	<b>3.2.3</b>	<b>48 052 639</b>	<b>2 934 669</b>
- Créiteurs divers		42 500 000	0
- Comptes de régularisation		5 552 639	2 934 669
<b><u>Provisions, fonds propres et assimilés</u></b>	<b>3.2.4</b>	<b>230 145 944</b>	<b>191 475 164</b>
- Subventions d'investissement		50 129 984	41 201 629
- Report à nouveau		10 971 169	(12 219 585)
- Réserve générale		7 802 369	5 866 280
- Fonds de dotation		151 437 997	131 499 997
- Excédent		9 804 425	25 126 843
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>637 641 925</b>	<b>371 794 283</b>

## ETAT DE FORMATION DU RESULTAT AU 31/12/2007

	NOTES	31/12/2007	31/12/2006
<b><u>PRODUITS</u></b>			
Intérêts		103 068 033	63 219 991
Commissions		19 159 020	11 860 950
Produits divers		631 000	2 480 200
Subvention d'exploitation		10 946 052	47 032 758
Reprise sur provisions et amortissements		5 351 124	2 437 071
Produits exceptionnels		11 518 783	6 503 061
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>150 674 012</b>	<b>133 534 031</b>
<b><u>CHARGES</u></b>			
Intérêts		2 507 431	296 654
Commissions		2 600 700	11 000
Achats et services extérieurs		23 419 771	15 912 660
Autres services extérieurs		22 461 154	21 144 653
Impôts et taxes		77 410	180 900
Charges du personnel		56 658 278	53 451 772
Autres charges		16 782 736	6 904 091
Dotations aux amortissements et provisions		16 324 941	10 505 458
Charges exceptionnelles		37 166	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>140 869 587</b>	<b>108 407 188</b>
<b>EXCEDENT</b>		<b>9 804 425</b>	<b>25 126 843</b>

# **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

## **1- PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ALIDé**

L'Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement (ALIDé) est une institution de microfinance qui est née le 14 janvier 2006 suite à la transformation institutionnelle du Programme Crédit Epargne de l'ONG française Initiative Développement (ID). Elle bénéficie de la convention-cadre signé le 20 mars 2003 entre ID et le Ministère des Finances et de l'Economie qui l'autorise à exercer les activités de microfinance.

### ***1-1 Objectif de ALIDé***

L'Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement a pour objectif :

Offrir un accès durable aux crédits productifs, à l'épargne et aux formations d'accompagnement aux familles les plus défavorisées des zones périurbaines et rurales exclues des systèmes de crédit et d'épargne formels.

### ***1-2 Activités de ALIDé***

ALIDé exécute trois (03) catégories d'activités. Ce sont :

- les activités de crédit-Epargne : crédit individuel et crédits groupe;
- les activités de formations : en gestion de crédit, en entrepreneuriat, en santé familiale;
- l'accompagnement social : écoute-conseils, accompagnement familial ; référencement social.

### ***1-3 Fonctionnement de l'Association ALIDé***

L'Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement (ALIDé) dispose d'un siège (la Direction) sis à Akpakpa Cotonou et de six (06) agences dont quatre agences à Cotonou, une agence à Porto-Novo et une agence à Allada.

## **2- RESUME DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

### **2.1- Généralités**

Les états financiers présentés ont été préparés conformément aux principes comptables définis par la loi PARMEC.

### **2.2- Subventions**

Les financements reçus des bailleurs de fonds sont comptabilisés comme suit :

- *Subventions d'investissement*

Au passif du bilan, sont comptabilisées en subventions, les subventions utilisées pour le financement d'immobilisations incorporelles d'une part et d'immobilisations corporelles d'autre part.

- *Fonds de dotation*

Au passif du bilan les subventions utilisées pour l'octroi de crédit aux promoteurs sont comptabilisées en fonds de dotation.

- *Subventions d'exploitation*

Les frais de fonctionnement financés par les bailleurs de fonds ont pour contrepartie en compte de résultat les subventions d'exploitation.

### **2.3- Les opérations avec les membres –Actif**

Elles comprennent les crédits consentis et les créances rattachées. Les crédits consentis sont distingués selon qu'ils sont sains ou en souffrance.

Les crédits en souffrance font l'objet de provisions constituées en fin d'exercice par l'application des taux suivants sur le solde restant dû en fonction de l'antériorité de la créance :

- |                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| - de plus de 3 mois à 6 mois au plus  | 40% |
| - de plus de 6 mois à 12 mois au plus | 80% |

## 2.4- Immobilisations

Les acquisitions de l'exercice sont comptabilisées à leur coût d'achat comprenant le prix d'achat et les frais accessoires encourus jusqu'à la mise en état de fonctionnement.

Les dotations constatant la dépréciation sont calculées selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie estimée des immobilisations appréciée à la date d'acquisition .

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Logiciel	50%
- Agencements de bureau	10%
- Matériel et mobilier de bureau	10%
- Matériel informatique	25%
- Matériel de transport	20%

## 2.5- Incidences fiscales

Conformément aux articles 12 et 13 de l'accord de siège du 22/01/1998, l'Association de Lutte pour la promotion des Initiatives de Développement est exemptée du versement patronal sur salaire et exonérée des droits et taxes à l'entrée sur :

- les matériels et équipement nécessaires à l'accomplissement de sa mission à l'exception de la taxe statistique, du prélèvement communautaire de solidarité et de la taxe de la voirie ;
- le matériel technique didactique, les ouvrages importés à l'exception de la taxe de voirie ;
- etc.

### 3- ANALYSE DES POSTES DE LA SITUATION PATRIMONIALE

#### 3.1- Actif

##### 3.1.1 Opérations avec les institutions financières et assimilées **61 479 698**

Cette rubrique regroupe les encaisses et les avoirs à vue de ALIDé auprès des banques .

Le solde des opérations réalisées s'élève à un montant global de FCFA 61 479 698 au 31/12/2007 et se détaille comme suit:

Caisse	2 897 964
Banque	55 081 734
Dépôts et garanties constitués	3 500 000
	<u>61 479 698</u>

##### 3.1.1.1- Caisse **2 897 964**

Ce montant représente les avoirs détenus dans les caisses au 31/12/2007 suivant le détail ci-après:

Bureau central	231 379
Agence A (Caisse crédit)	2 143 675
Agence A (Caisse épargne)	30 200
Agence B (Caisse épargne)	128 605
Agence C (Caisse épargne)	100 000
Agence D (Caisse épargne)	126 555
Agence E (Caisse crédit)	12 850
Agence E (Caisse épargne)	124 700
	<u>2 897 964</u>

Les diligences mises en œuvre à l'occasion du contrôle de ce poste nous ont permis de relever que le plafond d'encaisse prévu par le manuel de procédure n'est pas toujours respecté au niveau des différentes agences.

### **3.1.1.2- Banques**

**55 081 734**

Le montant inscrit dans la situation patrimoniale au 31/12/2007 se décompose comme suit:

Banque, compte fonctionnement	4 963 728
Banque, opérations bénéficiaires	37 765 076
ID/PCE opérations clients	9 350 764
ALIDé/ BRS opérations clients	277 266
ALIDé/ CLCAM ALLADA opérations clients	2 681 000
Association ALIDé, IMF/ opérations clients	43 900
	<u><b>55 081 734</b></u>

Les états de rapprochement bancaires ont été présentés; les contrôles effectués sont satisfaisants .

### **3.1.1.3 Dépôts et garanties constitués**

**3 500 000**

ALIDé a obtenu auprès de la BRS Bénin un crédit de F CFA 35 000 000. Selon les clauses de la convention de découvert, ALIDé doit constituer une garantie financière représentant 10% du montant du crédit.

### **3.1.2 Opérations avec les membres ou bénéficiaires**

**516 022 530**

Il s'agit des encours de crédits et les créances rattachées à ces encours.

Le solde des opérations réalisées s'élève à un montant global de FCFA 516 022 530 au 31/12/2007 et se détaille comme suit:

Crédits sains	505 488 040
Créances rattachées	6 313 409
Crédits en souffrance	4 221 081
	<u><b>516 022 530</b></u>

### 3.1.2.1 Crédits sains et créances rattachées

Ils se décomposent comme suit :

Agences	Court terme	Moyen terme	Long terme	Créances rattachées	Total	%
Dédopko	82 607 674	36 843 157	-	1 062 734	120 513 565	23,55
Agbodjedo	55 519 657	21 870 560	-	833 540	78 223 757	15,28
Lokokoukoumè	81 595 764	46 812 383	-	2 294 375	130 702 522	25,54
Ste Rita	68 885 532	6 708 900	-	878 588	76 473 020	14,94
Allada	14 005 100	-	-	125 518	14 130 618	2,76
Porto Novo	30 658 746	58 460 567	1 520 000	1 118 654	91 757 967	17,93
<b>Total</b>	<b>333 272 473</b>	<b>170 695 567</b>	<b>1 520 000</b>	<b>6 313 409</b>	<b>511 801 449</b>	<b>100</b>

Les créances rattachées représentent les intérêts dûs par les promoteurs, bénéficiaires de crédit, sur leurs engagements sains, mais non échus au 31/12/2007.

### 3.1.2.2. Crédits en souffrance nets des provisions

Ils représentent le montant des crédits en souffrance pour leurs montants nets de provisions, de 3 à 6 mois et de 6 mois à 12 mois. Le solde au 31/12/2007 se décompose comme suit

Agences	Crédit souffrant brut	Provision	Crédit souffrant net des	Taux de risque portefeuille
Dédokpo	3 641 128	2 048 594	1 592 534	
Agbodjedo	2 681 804	1 450 690	1 231 114	
Lokokoukoumè	2 929 467	1 798 586	1 130 881	
Ste Rita	740 196	473 644	266 552	
Allada	-	-	-	
Porto - Novo	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>9 992 595</b>	<b>5 771 514</b>	<b>4 221 081</b>	<b>-</b>

Les dispositions de la loi PARMEC prévoient que le taux de risque sur le portefeuille doit être inférieur ou égal à 5%. L'analyse des caractéristiques de l'activité de ALIDé au cours de l'exercice 2007 dégage un taux de risque de portefeuille de 1,9%. Nous notons que ALIDé s'est conformée au taux de risque de portefeuille prévu dans le cadre de la détermination des ratios prudentiels.

Les contrôles effectués n'ont pas révélé d'anomalie significative.

Toutefois, nous avons noté :

- Un écart de montant F CFA 88 670 entre l'encours de crédits sains généré par le logiciel LPF (F CFA 505 576 710) et les données qui figurent en comptabilité (F CFA 505 488 040). Cet écart a pu être justifié.
- La plupart des dossiers des bénéficiaires ne comprennent pas le calendrier de remboursement spécifié dans le contrat de prêt.
- Les dossiers de crédit ne sont pas tenus de la même manière au niveau des agences. Ainsi, avons-nous pu noter que pour toutes les agences, excepté l'agence B, certains dossiers ne contiennent pas toutes les pièces requises (photo, copie pièce d'identité, reçu de décaissement des fonds, etc.). un dossier incomplet peut être source de crédit fictif.
- Les garanties acceptées par ALIDé en couverture du risque d'impayés de crédit ne constituent pas de garanties certaines. En effet, au regard des textes de l'OHADA, l'association ALIDé ne peut pas réaliser les biens dont les titres de propriété (conventions de vente...) lui sont remis par les promoteurs, en cas de non respect des engagements par ces derniers.
- De façon extra comptable, ALIDé cesse de calculer les intérêts de retard sur les crédits en souffrance. Ainsi donc, elle ne dispose d'aucun moyen pouvant contraindre le promoteur à vite s'acquitter de sa dette dès lors que ce dernier a connaissance du fait que sa dette n'augmente plus, le crédit étant déclassé.

Par ailleurs, nous avons noté qu'au titre de l'exercice 2007, des décaissements de montant total F CFA 945 866 000 ont été effectués dans le cadre de l'octroi de crédit aux promoteurs. Les mises en place de crédit par secteurs d'activité se présentent comme suit, le secteur « commerce » ayant obtenu près de 89% des crédits octroyés au cours de l'année.

**3.1.3- Opérations diverses Actif** **8 839 113**

Le montant des opérations diverses comprend :

Avances de fonds au personnel	312 500
Opérations avec les autres unités	180 000
Charges constatées d'avance	8 333 931
Produits à recevoir	12 682
	<hr/>
	<b>8 839 113</b>

les contrôles effectués sur ces postes sont satisfaisants

**3.1.4- Immobilisations** **51 300 584**

La valeur comptable nette des immobilisations au 31/12/2007 s'élève à un montant F CFA 51 300 584 s'analyse comme suit :

Dépôts et cautionnements	1 170 600
Immobilisations incorporelles	4 330 948
Immobilisations corporelles	45 799 036
	<hr/>
	<b>51 300 584</b>

**3.1.4.1- Dépôts et cautionnements** **1 170 600**

Cette rubrique regroupe les diverses cautions versées par ALIDé pour :

Boîte postale - Bureau Central	15 000
Loyer - Agence A	225 000
Eau et électricité – Agence A	75 000
Loyer - Agence B	120 000
Loyer - Agence C	480 000
Loyer - Agence D	150 000
Téléphone - Agence F	105 600
	<hr/>
	<b>1 170 600</b>

Les contrôles effectués ont permis de constater que le montant de la caution de loyer de l'agence B, soit F CFA 120 000, ne correspond pas au montant exigé dans le contrat de location, soit F CFA 150 000.

**3.1.4.2- Immobilisations incorporelles** **4 330 948**

Il s'agit de la valeur nette comptable des logiciels et des autres valeurs immobilisées qui s'analyse comme suit :

Logiciel	14 468 523
Autres valeurs immobilisées	188 000
Amortissements	(10 325 575)
	<b>4 330 948</b>

**3.1.4.3- Immobilisations corporelles** **45 799 036**

Le montant se détaille comme suit au 31/12/2007 :

Eléments	Valeurs brutes au 31/12/2007	Amortissements au 31/12/2007	VCN au 31/12/2007
Terrains	18 652 860		18 652 860
Aménagements de bureaux	3 793 810	260 351	3 533 459
Autres immobilisations corporelles	37 569 919	13 957 202	23 612 717
<b>TOTAUX</b>	<b>60 016 589</b>	<b>14 217 533</b>	<b>45 799 036</b>

L'examen des comptes d'immobilisations a révélé ce qui suit :

- Plusieurs biens de faible valeur (calculatrice, poste de téléphone, etc. de valeur inférieure ou égale à 15 000 F CFA) sont immobilisés alors qu'ils auraient pu être comptabilisés en charge. En effet, aucun seuil de comptabilisation des biens en immobilisation n'a été défini par ALIDé.

- Les procès verbaux des inventaires réalisés au 31/12/2007 ne sont signés que par une seule personne (le chef d'agence ou le comptable). Il ne nous a pas été possible de recouper les procès verbaux d'inventaire avec le fichier des immobilisations.
- La plupart des immobilisations sont acquises par la Direction et sont ensuite affectées aux agences. Mais, aucun bordereau de transfert ne constate cette affectation.
- Les taux d'amortissement ne sont pas uniformes pour une même catégorie de bien.

### 3.2- PASSIF

#### 3.2.1 Opérations avec les institutions financières et assimilées 125 691 986

Cette rubrique regroupe les emprunts (y compris les dettes rattachées à ces emprunts) et les ressources affectées.

Le solde des opérations réalisées s'élève à un montant global de FCFA 125 691 986 au 31/12/2007 et se détaille comme suit:

Emprunts à terme	35 431 986
Ressources affectées	90 260 000
	<hr/>
	<b>125 691 986</b>

##### 3.2.1.1 Emprunts à terme

**35 431 986**

Le solde comprend :

Banques, compte créditeur	35 000 000
Dettes rattachées	431 986
	<hr/>
	<b>35 431 986</b>

Le montant de F CFA 35 000 000 correspond à un crédit obtenu par ALIDé auprès de la Banque Régionale de Solidarité (BRS), pour ses activités de microfinance.

Ce crédit n'est pas clairement défini. En effet, pour la BRS, il s'agit d'un découvert alors que pour les responsables de ALIDé, il s'agit d'un emprunt ordinaire remboursable *in fine* au bout d'un (01) an.

En considérant le crédit comme un découvert, la BRS a prélevé des agios d'environ F CFA 878 563 sur l'exercice 2007. Toutefois, ces agios ont été annulés en 2008. Mais cela ne fait pas disparaître l'ambiguïté qui entoure ce crédit car la notification d'accord de prêt adressée par la BRS à ALIDé parle de « ligne de crédit » alors que la convention signée par les deux parties est une « convention de découvert ». Or, les deux types de crédit ne signifient pas la même chose.

De plus, nous avons noté les anomalies suivantes :

- La convention de découvert signée par les deux parties n'est pas datée ;
- Le contrat de garantie financière avec transfert de propriété n'est pas daté
- L'acte de cautionnement solidaire est daté du 13/10/2006 au lieu de 2007 ;
- La notification d'accord de prêt indique une périodicité semestrielle alors que la convention de découvert stipule que le remboursement sera fait en une échéance unique au terme de la durée du prêt.

### **3.2.1.2 Ressources affectées**

**90 260 000**

Il s'agit de ressources mises à la disposition de ALIDé par la Banque Régionale de Solidarité (BRS) et le Cadre Général de Gestion des Lignes de Crédit (CGGC) et qui sont destinés à financer respectivement le Programme de Microcrédit aux Plus Pauvres (MCP) et les producteurs agricoles ainsi que les activités génératrices de revenus dans certaines communes.

Le solde au 31/12/2007 se décompose comme suit :

Ressources affectées MCP/BRS	1 524 000
Ressources affectées CGGC	88 736 000
	<hr/>
	<b>90 260 000</b>

Les contrôles effectués sur ces comptes n'ont révélé aucune anomalie significative.

### 3.2.2- Opération avec les membres ou bénéficiaires **233 751 356**

Cette rubrique regroupe l'épargne et les fonds de garantie collectés auprès des membres ou bénéficiaires.

Le solde au 31/12/2007 se détaille comme suit :

	<b>Dépôts à vue</b>	<b>Autres dépôts</b>	<b>Total</b>
Agence A	59 716 594	18 684 355	78 400 949
Agence B	37 733 855	13 745 488	51 479 343
Agence C	40 185 704	16 510 028	56 695 732
Agence D	33 669 280	9 399 838	43 069 118
Agence E	387 000	431 376	818 376
Agence F	2 480 493	807 345	3 287 838
<b>Total</b>	<b>174 172 926</b>	<b>59 578 430</b>	<b>233 751 356</b>

### 3.2.3- Opérations diverses Passif **48 052 639**

Ce poste s'analyse comme suit au 31/12/2007 :

Créditeurs divers	42 500 000
Charges à payer	5 552 639
	<b>48 052 639</b>

Nos contrôles nous ont permis de noter que le solde du compte « créditeurs divers » correspond à une subvention reçue de EDM qui est reportée sur les exercices à venir. La pièce qui a servi de base à cette comptabilisation n'est pas probante. Il s'agit d'un simple courriel (e-mail).

### 3.2.4- Provisions, fonds propres et assimilés

**230 145 944**

Au 31/12/2007, les fonds propres et assimilés de ALIDé figurent sur la situation patrimoniale pour un montant F CFA 230 147 069 et comprennent :

Subventions d'investissement	50 129 984
Report à nouveau	10 971 169
Réserve générale	7 802 369
Fonds de dotation	151 437 997
Excédent	9 804 425
	<hr/>
	<b>230 145 944</b>

Le poste « subventions d'investissement » reflète la part non amortie des subventions reçues par ALIDé et qui sont destinées à couvrir en partie ou en totalité l'acquisition d'une immobilisation. Le solde au 31/12/2007 concerne les subventions des exercices antérieurs pour F CFA 32 115 352 et les subventions de l'exercice 2007 pour F CFA 18 014 632

Les « fonds de dotation » correspondent à tout fonds ayant la nature de capitaux propres mis à la disposition de ALIDé. Ils s'élèvent au 31/12/2007 à 151 437 997 F CFA dont 131 499 997 F CFA de fonds relatifs aux exercices antérieurs et 19 938 000 F CFA concernant l'exercice 2007. Les principales dotations obtenues en 2007 proviennent du Bailleur EDM et du PRAC (Programme Rural d'Appui aux Communes). ALIDé a hérité du volet crédit du PRAC.

Les différents contrôles effectués sur ces postes n'ont révélé aucune anomalie significative.

## 4. ANALYSE DES COMPTES DE L'ETAT DE FORMATION DU RESULTAT

### 4.1- Activité d'exploitation

#### 4.1.1- Comptes de produits d'exploitation

Ils se détaillent comme suit :

Intérêts sur crédits à court terme	99 379 654
Intérêts sur crédits à M et L terme	3 350 979
Autres intérêts	337 400
Commissions	19 159 020
Produits divers	631 000
Subventions d'exploitation	10 946 052
Reprises sur provisions	5 351 124
	<u>139 155 229</u>

#### 4.1.2- Comptes de charges d'exploitation

Ils s'analysent comme suit :

Intérêts sur emprunts	2 507 431
Commissions	2 600 700
Achats et services extérieurs	23 419 771
Autres services extérieurs	22 461 154
Impôts et taxes	77 410
Charges du personnel	56 658 278
Autres charges	16 782 736
Dotations aux amort. et provisions	16 324 941
	<u>140 832 421</u>

## 4.2- Activités exceptionnelles

### 4.2.1- Comptes de produits exceptionnels

Ils regroupent:

Quote-part de subventions virées au compte résultat	10 590 593
Autres produits exceptionnels	928 190
	<b>11 518 783</b>

### 4.2.2- Comptes de charges exceptionnelles

Au 31/12/2007 les charges exceptionnelles s'élèvent à un montant F CFA 37 166 et concernent la valeur comptable des éléments d'actifs cédés.

Les diligences mises en œuvre à l'occasion du contrôle des comptes de gestion ont permis de relever ce qui suit :

- Il n'a pas été procédé au prélèvement de l'acompte sur impôt BIC (AIB) sur les montants des prestations dont ALIDé a été bénéficiaire.
- Des formations sont organisées et animées par les responsables et la charge a été supportée par ALIDé. A cet effet, une note de service a été prise et signée par le Directeur fixant le taux journalier des honoraires à F CFA 50 000. Le Directeur faisant partie des formateurs, cette note de service devrait être signée par une autorité autre que ce dernier. De plus, aucun prélèvement AIB n'a été prélevé sur les honoraires.
- Un agent de ALIDé a bénéficié d'une formation dont le coût total est de F CFA 250 000. Il est prévu que l'agent bénéficiaire supporte 100 000 FCFA du coût total et que le solde, soit 150 000 F CFA soit imputé à ALIDé. Mais c'est la charge totale qui a été comptabilisée.
- Les ordres de mission ne sont visés ni au départ ni à l'arrivée.

- Les indemnités de transport et les primes du treizième mois ne sont pas inclus dans la base imposable à l'IPTS jusqu'au 31/12/2007.
- Certains stagiaires ont totalisé au 31/12/2007 plus de 12 mois de stage sans être déclarés à la CNSS. De même, les rémunérations qui leur sont versées n'ont pas été imposées à l'IPTS.

Le tableau ci-dessous présente les produits et les charges enregistrées par agence.

## Les Charges par Agence

Agences	Charges financières	Achats & Service extérieurs	Autres Services extérieurs	Impôts & taxes	Charges du personnel	Autres charges	Dotation aux amort. & prov.	Charges exceptionnelles	Total
Direction	5 108 131	13 757 333	19 639 154	77410	24 054 265	2 281 000	8 727 123	-	73 644 416
Dédokpo	-	2 065 443	784 050	-	9 011 359	4 148 469	2 444 829	-	18 454 150
Agbodjdo	-	2 311 955	764 100	-	8 002 610	2 452 260	1 870 389	37 166	15 438 480
Lokokoukoumè	-	2 087 770	513 150	-	6 942 060	5 047 550	2 171 688	-	16 762 218
Ste Rita	-	1 744 849	514 200	-	4 897 832	2 108 457	746 666	-	10 012 004
Allada	-	587 879	134 750	-	1 122 600	240 000	177 456	-	2 262 685
Porto-Novo	-	864 542	111 750	-	2 627 552	505 000	186 790	-	4 295 634
<b>Total</b>	<b>5 108 131</b>	<b>23 419 771</b>	<b>22 461 154</b>	<b>77 410</b>	<b>56 658 278</b>	<b>16 782 736</b>	<b>16 324 941</b>	<b>37 166</b>	<b>140 869 587</b>

NB : Les charges de la direction comprennent des charges communes qu'on pourra répartir suivant une certaine clé de répartition sur les agences,

## Les produits par agence

Agences	Produits financiers	Autres produits	Reprise sur amort. & provi.	Produits exceptionnels	Total
Direction	2 188 724	10 946 052	-	11 101 596	24 236 372
Dédokpo	33 984 099	183 000	2 403 481	198 594	36 769 174
Agbodjdo	24 928 416	93 200	266 681	2 226	25 290 523
Lokokoukoumè	37 475 464	104 400	2 511 250	193 571	40 284 685
Ste Rita	19 405 124	138 600	169 712	10 114	19 723 550
Allada	610 592	33 200	-	12 682	656 474
Porto-Novo	3 634 634	78 600	-	-	3 713 234
<b>Total</b>	<b>122 227 053</b>	<b>11 577 052</b>	<b>5 351 124</b>	<b>11 518 783</b>	<b>150 674 012</b>

